



**VILLE DE GRACEFIELD**  
*Au  de la Gatineau*

## AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

La Ville de Gracefield a, le 8 juillet 2019, adopté le règlement numéro 194-2019 intitulé «**Règlement No. 194-2019 fixant la rémunération des élus et l'allocation de dépenses des élus de la Ville de Gracefield et abrogeant le règlement No. 135-2016**».

Donné à Gracefield, ce 25<sup>ième</sup> jour de juillet 2019.

Sylvain Hubert, notaire  
Directeur général adjoint et greffier adjoint

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, directeur général adjoint et greffier adjoint de la Ville de Gracefield CERTIFIE, sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie au bureau municipal entre 8:00 et 16:00 heures, sur notre site Web et sur nos réseaux sociaux, le 25 juillet 2019.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 25<sup>ième</sup> jour de juillet 2019.

Sylvain Hubert, notaire  
Directeur général adjoint / greffier adjoint